

Sociétés plurielles, travail social et vivre ensemble
8e congrès international de l' AIFRIS
Université Saint-Joseph, Beyrouth

Pour (re)faire société
Revenir aux sources de la solidarité humaine

Beyrouth, 5 juillet 2019

Serge PAUGAM
Directeur de recherche au CNRS
Directeur d'études à l'EHESS



Serge Paugam, 5 juillet 2019

Plan de la conférence

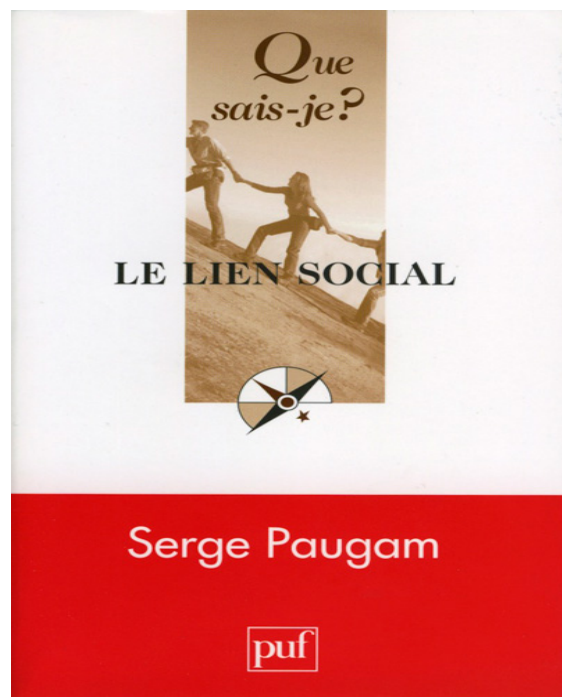
- 1. Réflexion sur les concepts de solidarité et de vivre ensemble
- 2. Définition des liens sociaux
- 3. L'entrecroisement inégal des liens sociaux
- 4. Attachements et luttes sociales
- 5. Apports et implications de la théorie de l'attachement social

1. Réflexion sur les concepts de solidarité et de vivre ensemble

Contribution au débat sur la solidarité



La solidarité sous l'angle du lien social



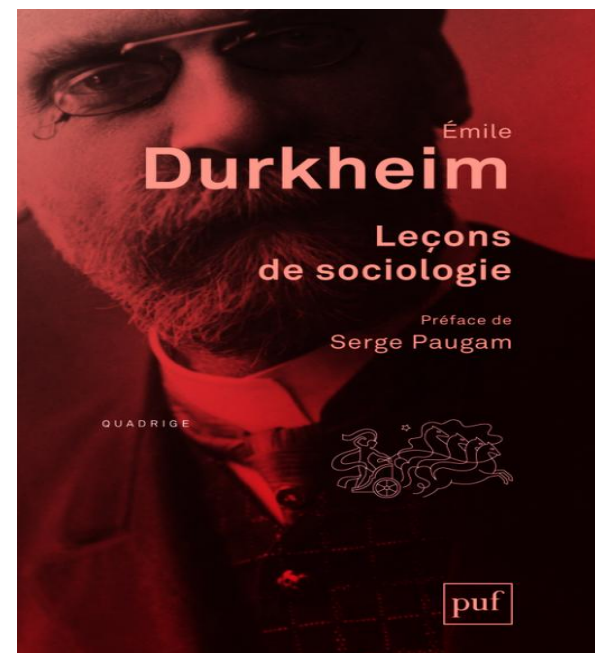
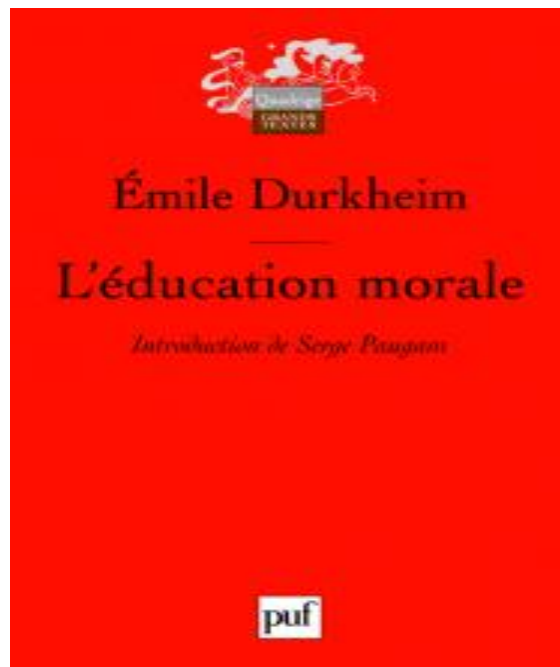
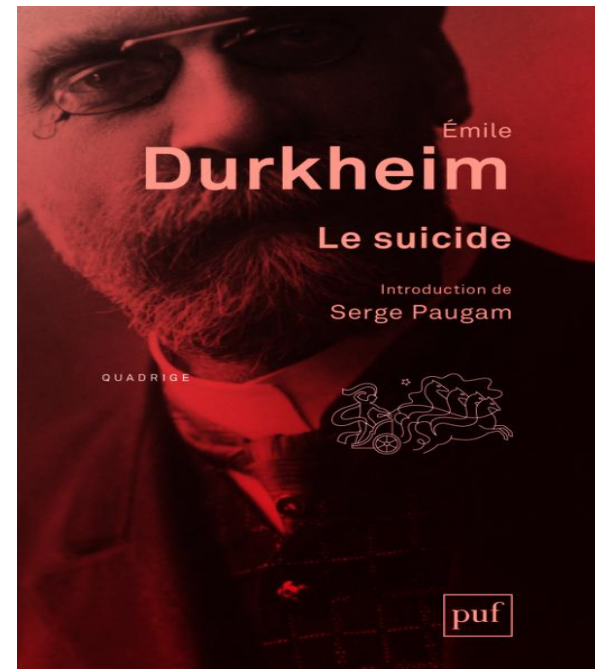
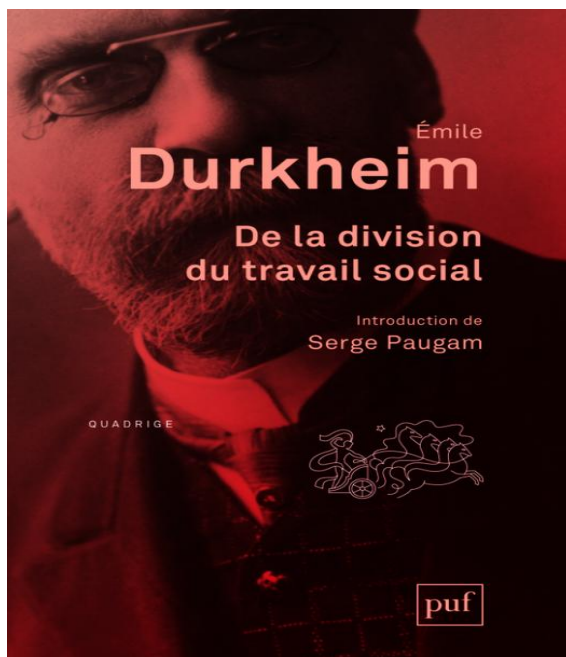
L'énigme de Durkheim

- « Comment se fait-il que tout en devenant plus autonome l'individu dépende davantage de la société ? » *De la division du travail social* (1893)

Autrement dit, comment des individus autonomes peuvent-ils faire société, comment parviennent-ils à s'attacher à la société ?

Des éléments de réponse :

Dans les conclusions de la *Division du travail*, dans *Le suicide*, mais aussi dans les cours professés à Bordeaux.



« Est moral tout ce qui est source de solidarité »

- *" Est moral, peut-on dire, tout ce qui est source de solidarité, tout ce qui force l'homme à compter sur autrui, à régler ses mouvements sur autre chose que les impulsions de son égoïsme, et la moralité est d'autant plus solide que ces liens sont plus nombreux et plus forts. »*
- *(De la division du travail social, 1893, Paris, Puf, "Quadrige", 2007, p. 394).*

Solidarité mécanique et solidarité organique

Type de solidarité	Liens entre les individus	Conscience collective	Système juridique	Type de sociétés
Mécanique	Similitude des individus et des fonctions	Forte	Droit répressif	Traditionnelles
Organique	Complémentarité et interdépendance des individus et des fonctions	Faible ou en déclin	Droit restitutif ou coopératif	Modernes

La doctrine du solidarisme

- La première formulation de cette doctrine se trouve dans l'ouvrage de Léon Bourgeois, *Solidarité* [1896]. Il développa la notion de dette sociale. Le passage suivant extrait de son ouvrage est devenu classique :
- « Dès que l'enfant, après l'allaitement, se sépare définitivement de la mère et devient un être distinct, recevant du dehors les aliments nécessaires à son existence, il est un débiteur ; il ne fera pas un pas, un geste, il ne se procurera point la satisfaction d'un besoin, il n'exercera point une de ses facultés naissantes, sans puiser dans l'immense réservoir des utilités accumulées par l'humanité »

Le solidarisme comme garantisme

- C'est dans une déclaration du 4 décembre 1901, Léon Bourgeois affirma :

« Nous avons dit qu'en présence de l'impossibilité évidente de fixer exactement, dans l'association qui naît du quasi-contrat social, la valeur de l'effort personnel du chacun, la valeur de l'effort des uns et de la créances des autres... le seul moyen qui s'offre à nous de résoudre la difficulté, c'est de mutualiser ces risques et ces avantages, ce qui revient à admettre à l'avance que sans savoir qui supportera le risque et qui bénéficiera de cet avantage, les risques seront supportés en commun et l'accès des divers avantages sociaux ouvert à tous (Bourgeois, 1902, p. 81).
- Ainsi, le solidarisme s'affirme comme un garantisme. La justice n'existera entre les hommes que s'ils deviennent des associés solidaires en neutralisant entre eux les risques auxquels ils sont confrontés.

Parallélisme entre les deux concepts de solidarité organique et de solidarisme

	Solidarité organique	Solidarisme
Concepteur	Durkheim	Bourgeois
Ouvrage	<i>De la division du travail social</i> (1893)	<i>Solidarité</i> (1896)
Fondement	Complémentarité et interdépendance dans le monde du travail	Interdépendance des générations et dette sociale
Prévention face aux menaces de dérégulation	Renforcement des groupes professionnels	Renforcement du principe de l'assurance Devenir des associés solidaires
Intérêt pour les individus	Sentiment d'être utile Principe de reconnaissance	Sentiment d'être assuré face aux aléas de la vie Principe de protection

La société salariale du XXème siècle

- Deux fondements liés l' un à l' autre :
 1. La solidarité organique
(principe de reconnaissance)
 2. Le solidarisme
(principe de protection)

Prolonger la réflexion de Durkheim aujourd'hui

- Toutes les sociétés ne sont pas « salariales »
- La solidarité ne se limite pas à l'organisation du welfare
- Nécessité de prendre en compte la diversité des liens et des morales qui fondent la solidarité.
- Revenir aux sources de la solidarité humaine pour mieux appréhender les enjeux contemporains du « vivre ensemble »
- Elaborer une théorie de **l'attachement social**

2. Définition des liens sociaux

Fondements des liens sociaux

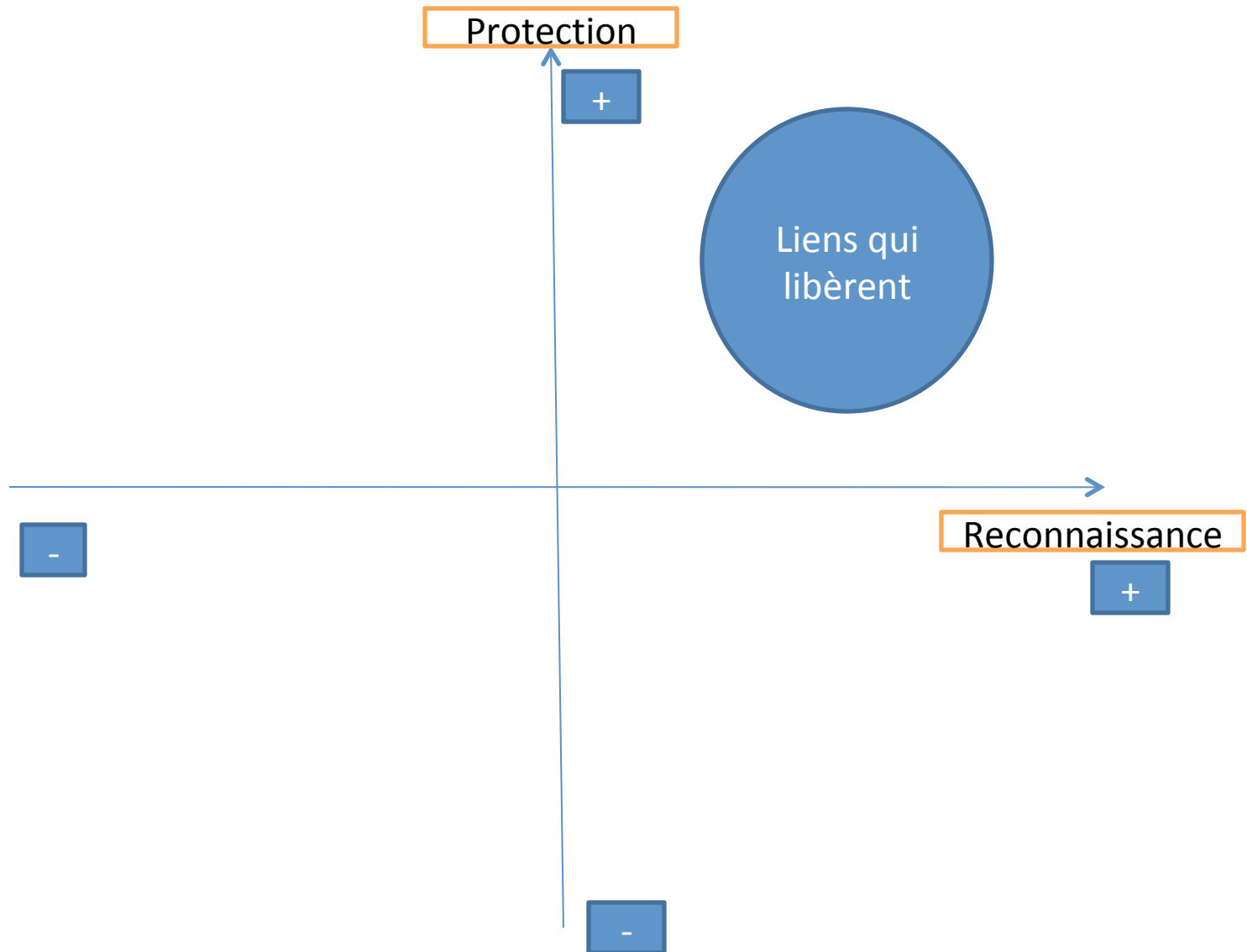
- 1. Protection : « Compter sur »
- 2. Reconnaissance : « Compter pour »

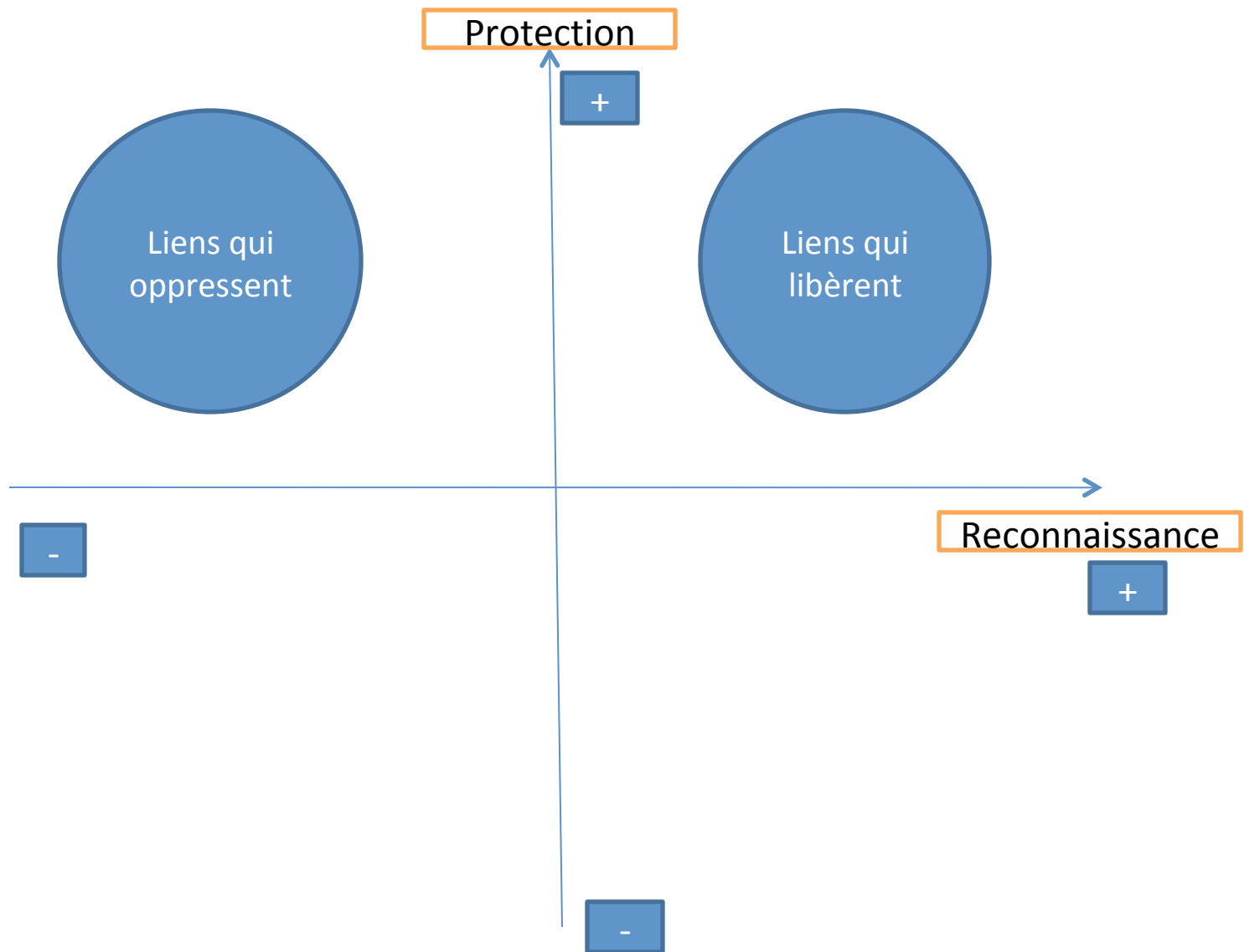
Définition des différents types de lien en fonction des formes de protection et de reconnaissance

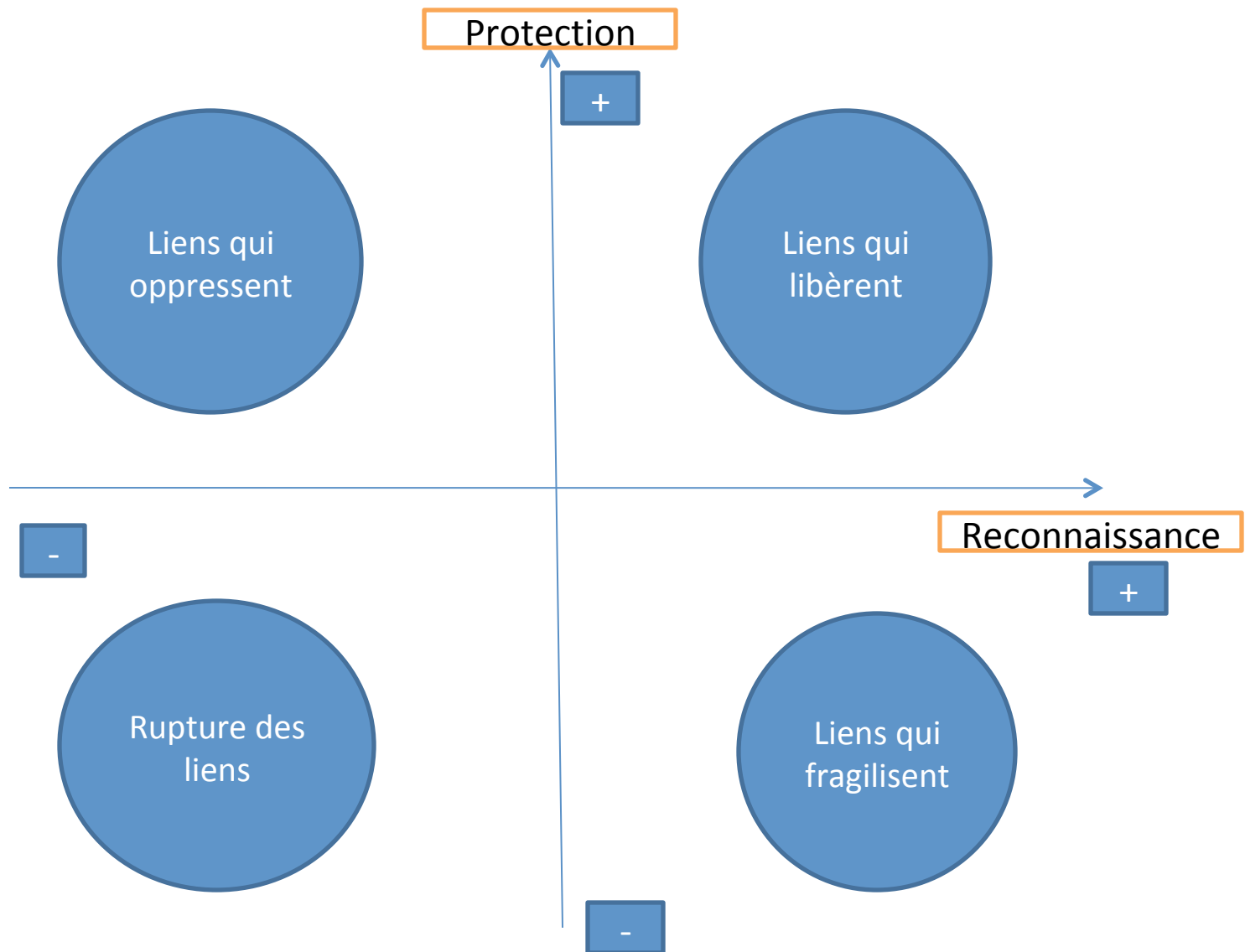
Types de lien	Formes de protection	Formes de reconnaissance
<i>Lien de filiation</i> (entre parents et enfants)	Compter sur la solidarité intergénérationnelle Protection rapprochée	Compter pour ses parents et ses enfants Reconnaissance affective
<i>Lien de participation élective</i> (entre conjoints, amis, proches choisis...)	Compter sur la solidarité de l'entre-soi électif Protection rapprochée	Compter pour l'entre-soi électif Reconnaissance affective ou par similitude
<i>Lien de participation organique</i> (entre acteurs de la vie professionnelle)	Emploi stable Protection contractualisée	Reconnaissance par le travail et l'estime sociale qui en découle
<i>Lien de citoyenneté</i> (entre membres d'une même communauté politique)	Protection juridique (droits civils, politiques et sociaux) au titre du principe d'égalité	Reconnaissance de l'individu souverain

Le délitement des liens sociaux ?

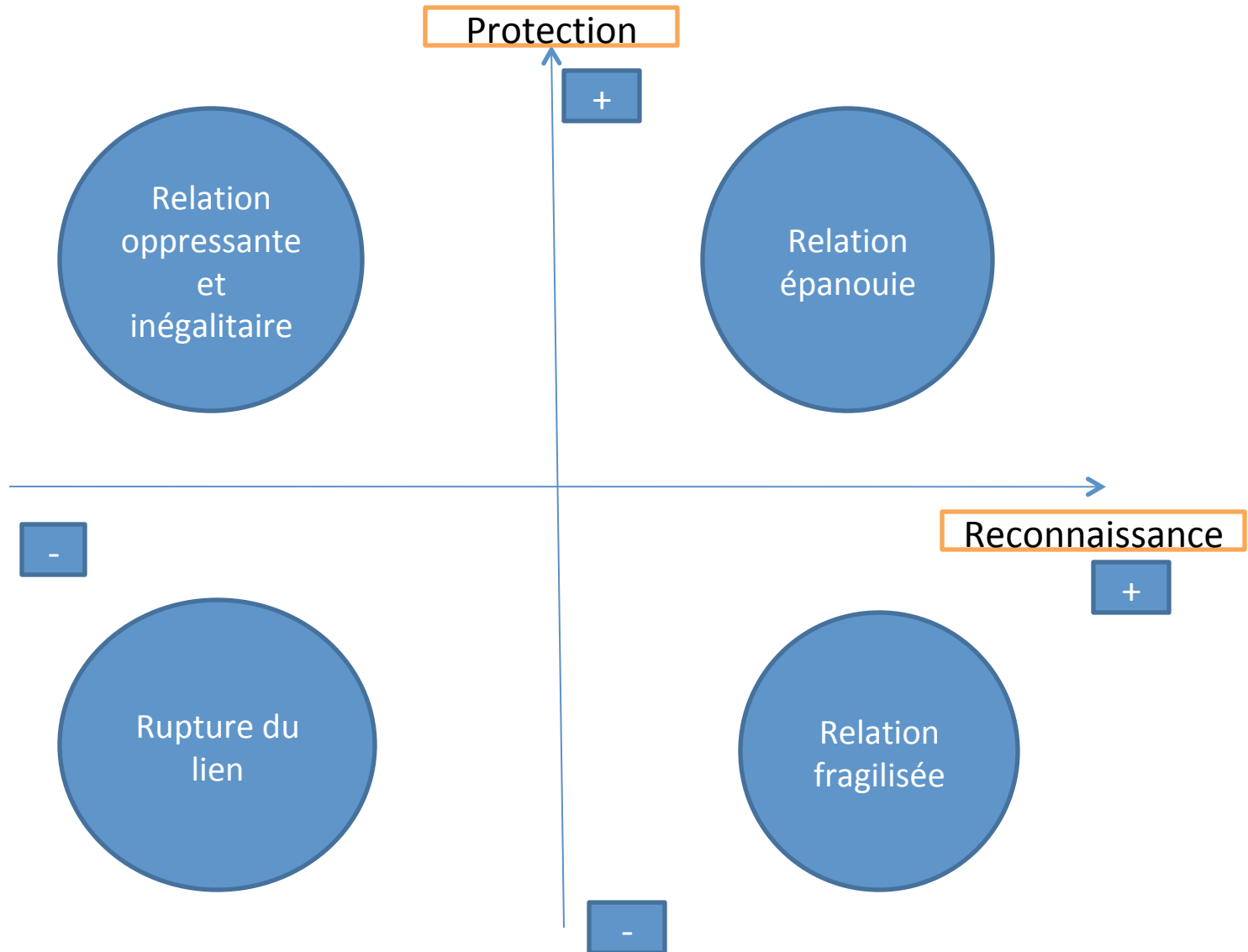
- Vision généralement positive des liens. C'est le manque de liens que l'on souligne comme problème. Idée d'isolement et de délitement des liens sociaux.
- Pourtant, il existe des cas où les individus étouffent dans la relation qui les relie à autrui, le lien devient alors oppressant. Le lien ne permet plus d'être soi. Il est envahissant et peut correspondre à un obstacle à l'autonomie.
- Suicide altruiste, suicide fataliste



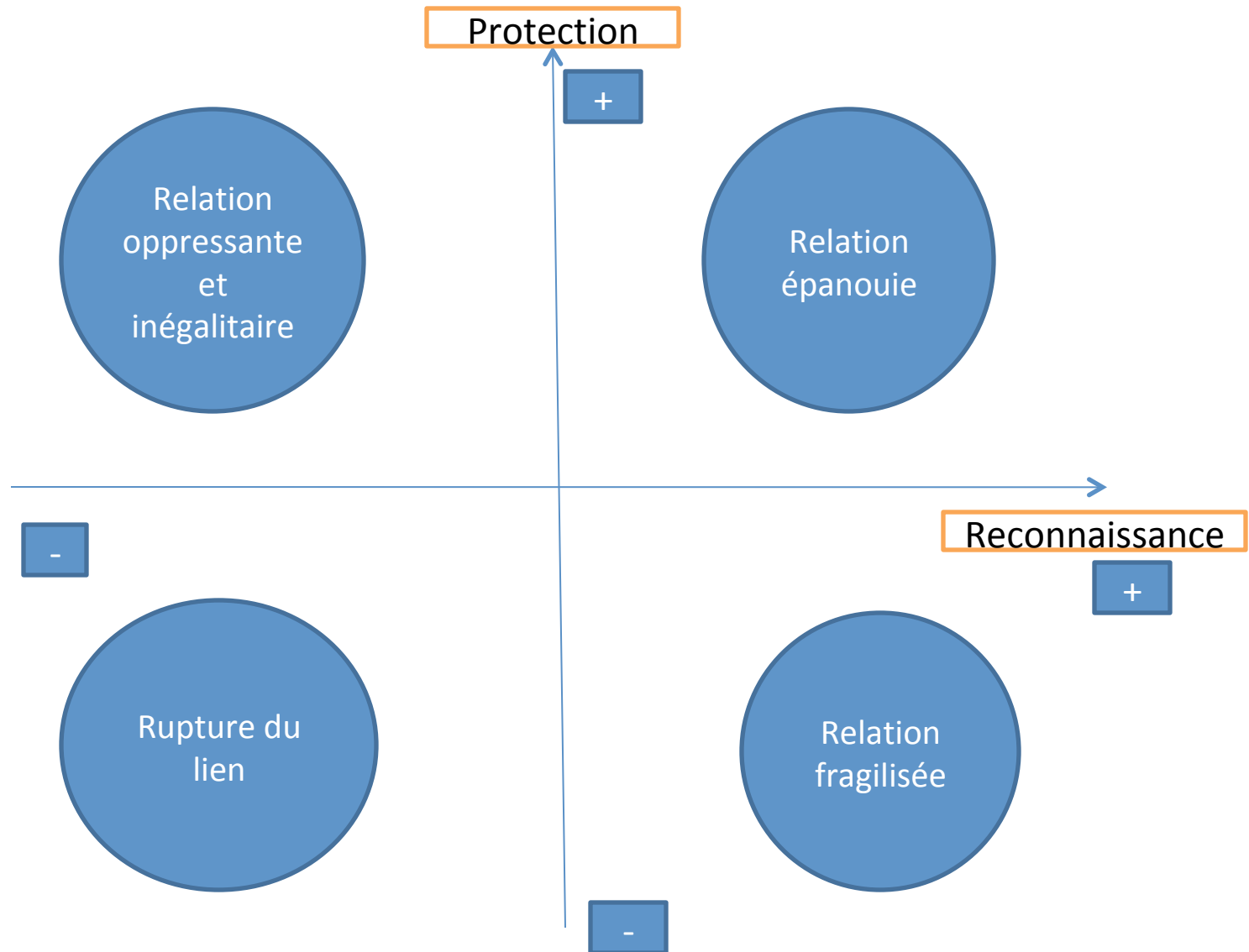




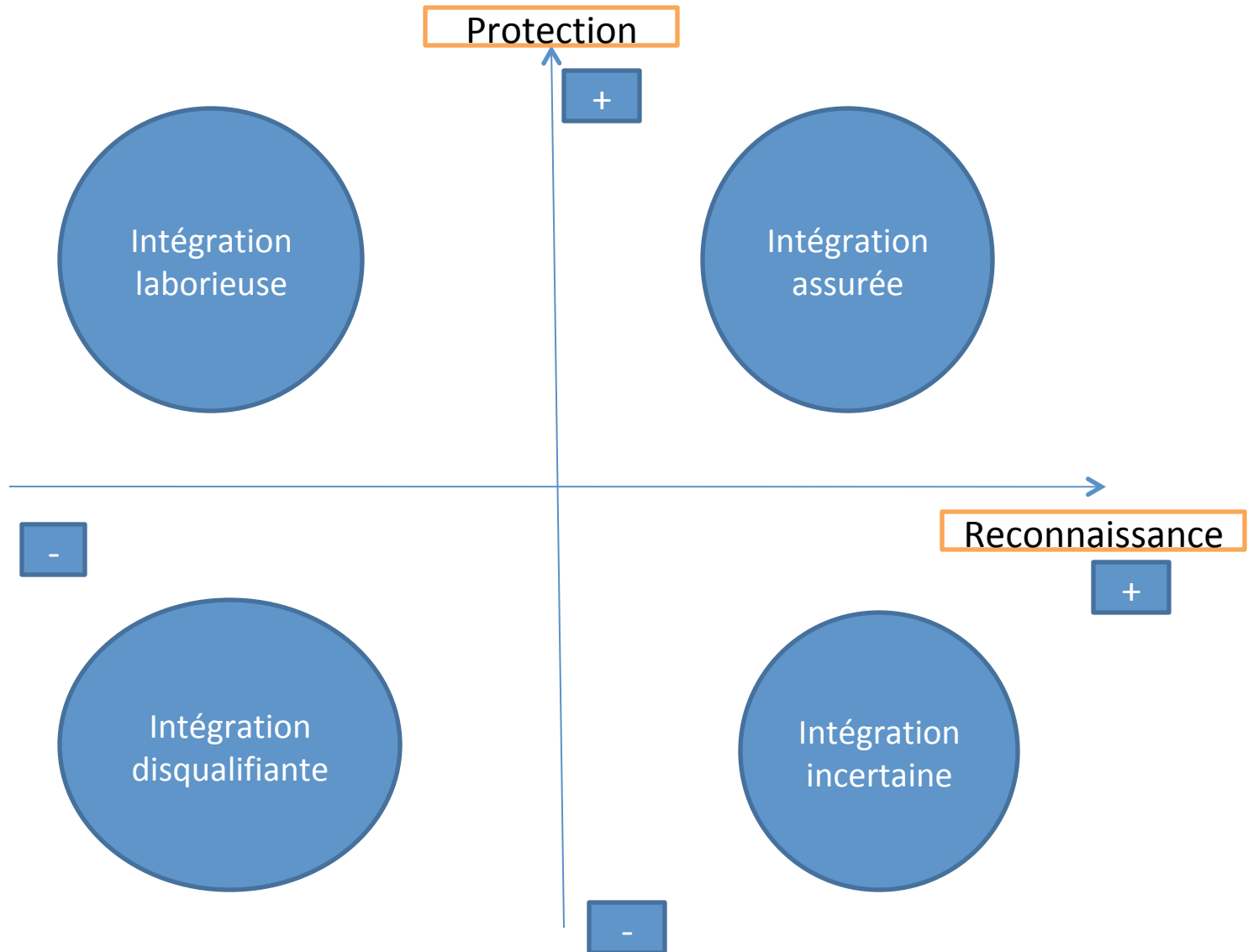
Lien de filiation



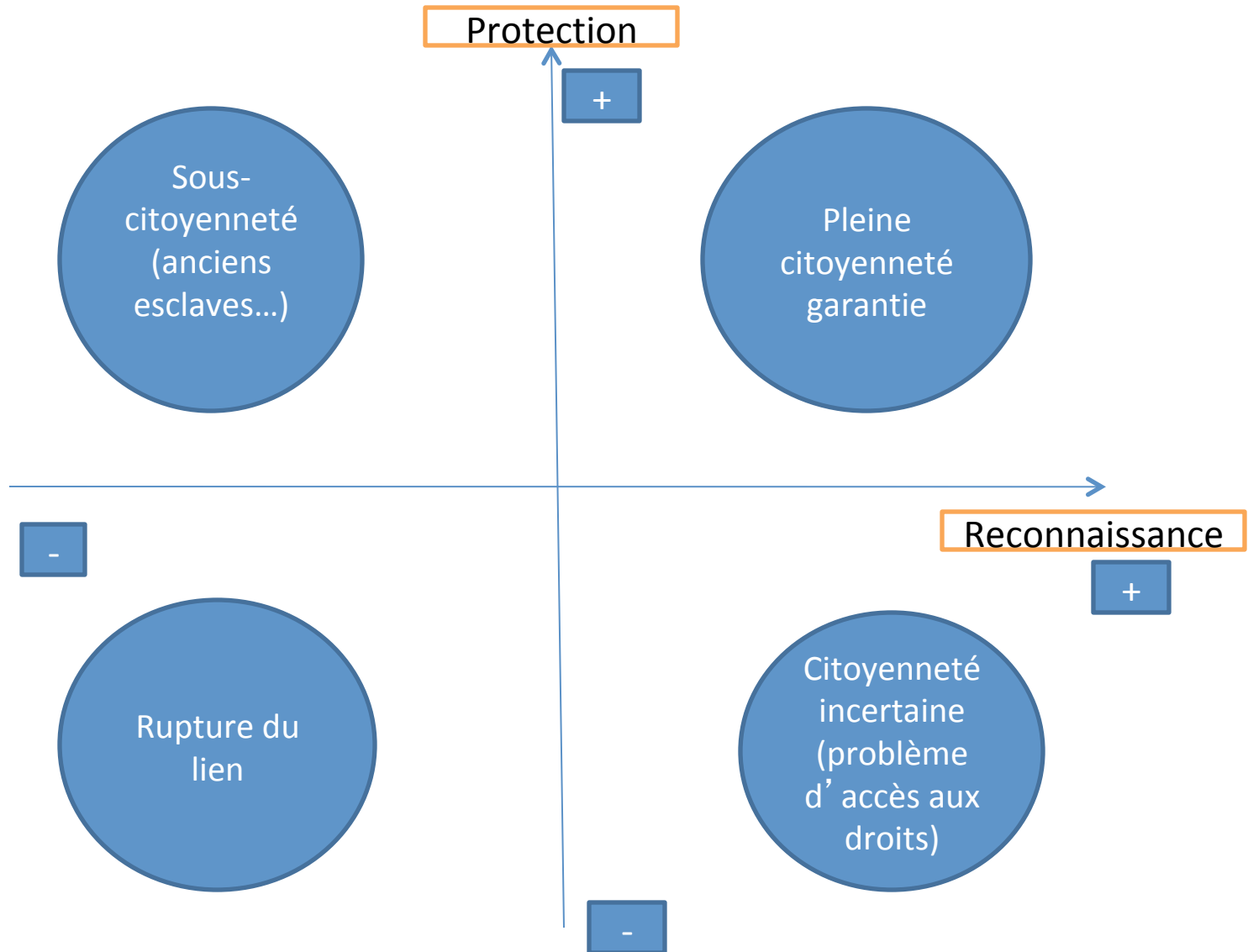
Lien de participation élective



Lien de participation organique (Voir *Le salarié de la précarité*)

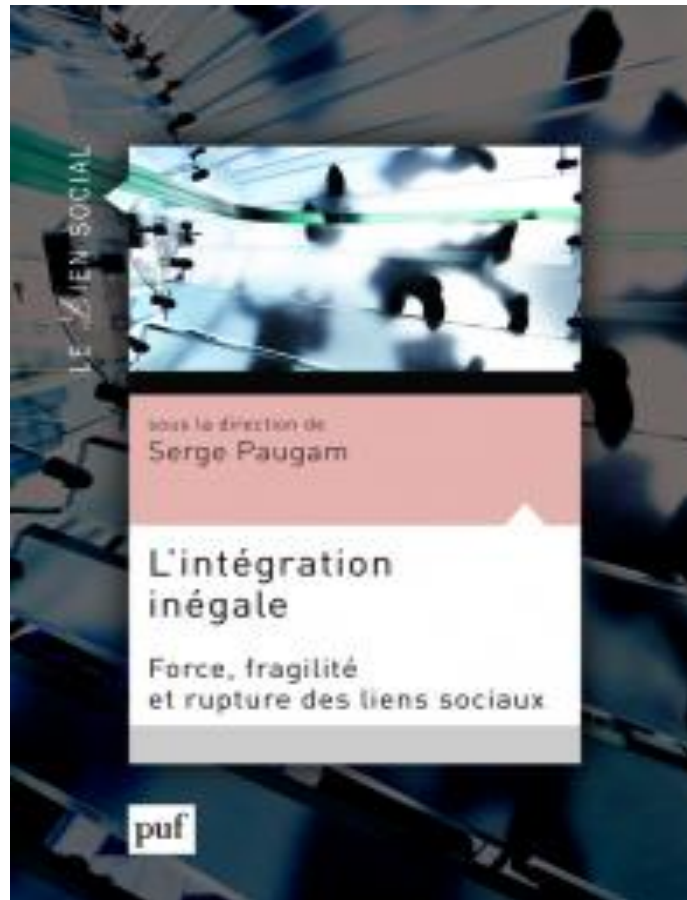


Lien de citoyenneté



3. L'entrecroisement inégal des liens sociaux

Un ouvrage collectif :

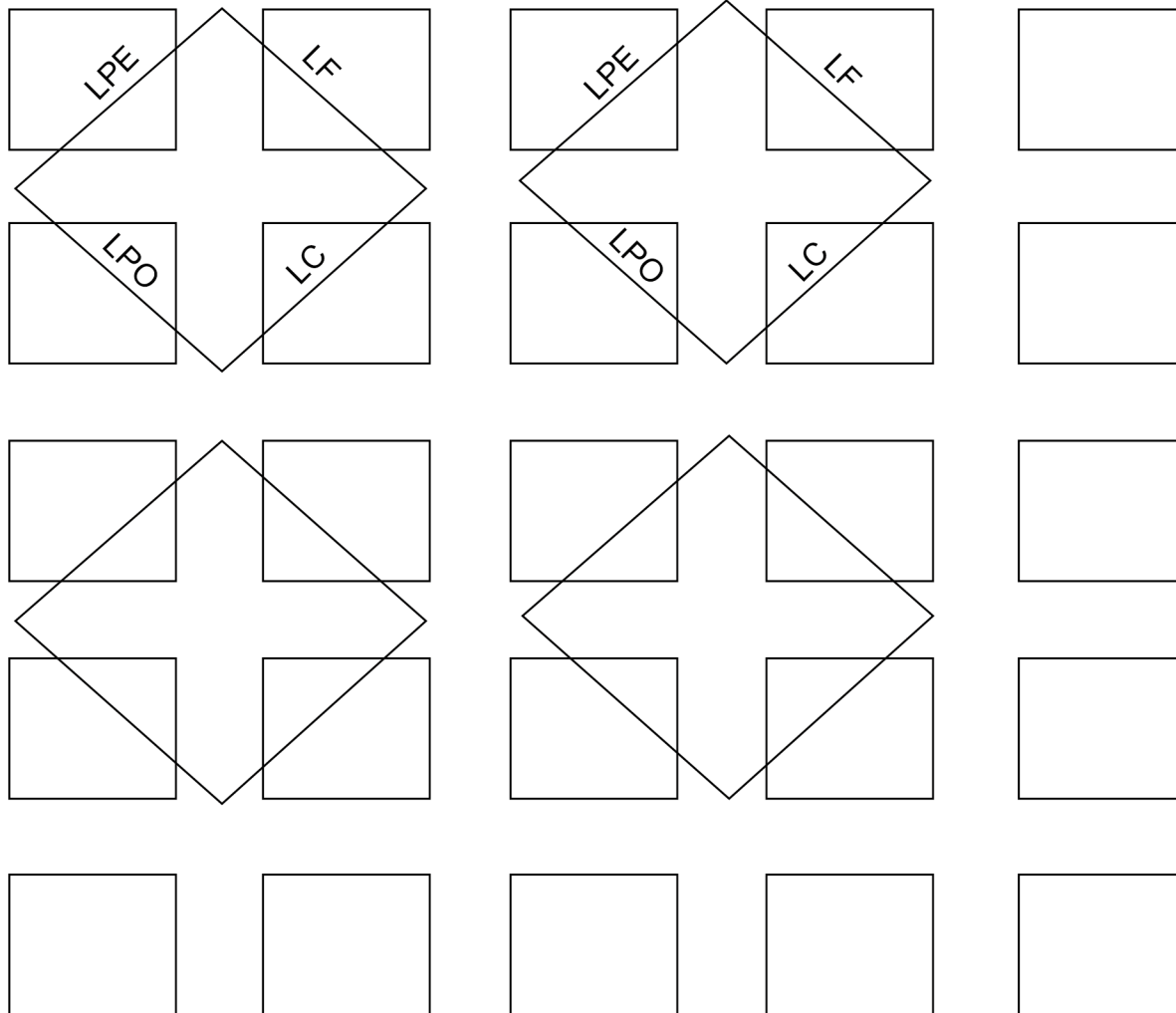


Serge Paugam, 5 juillet 2019

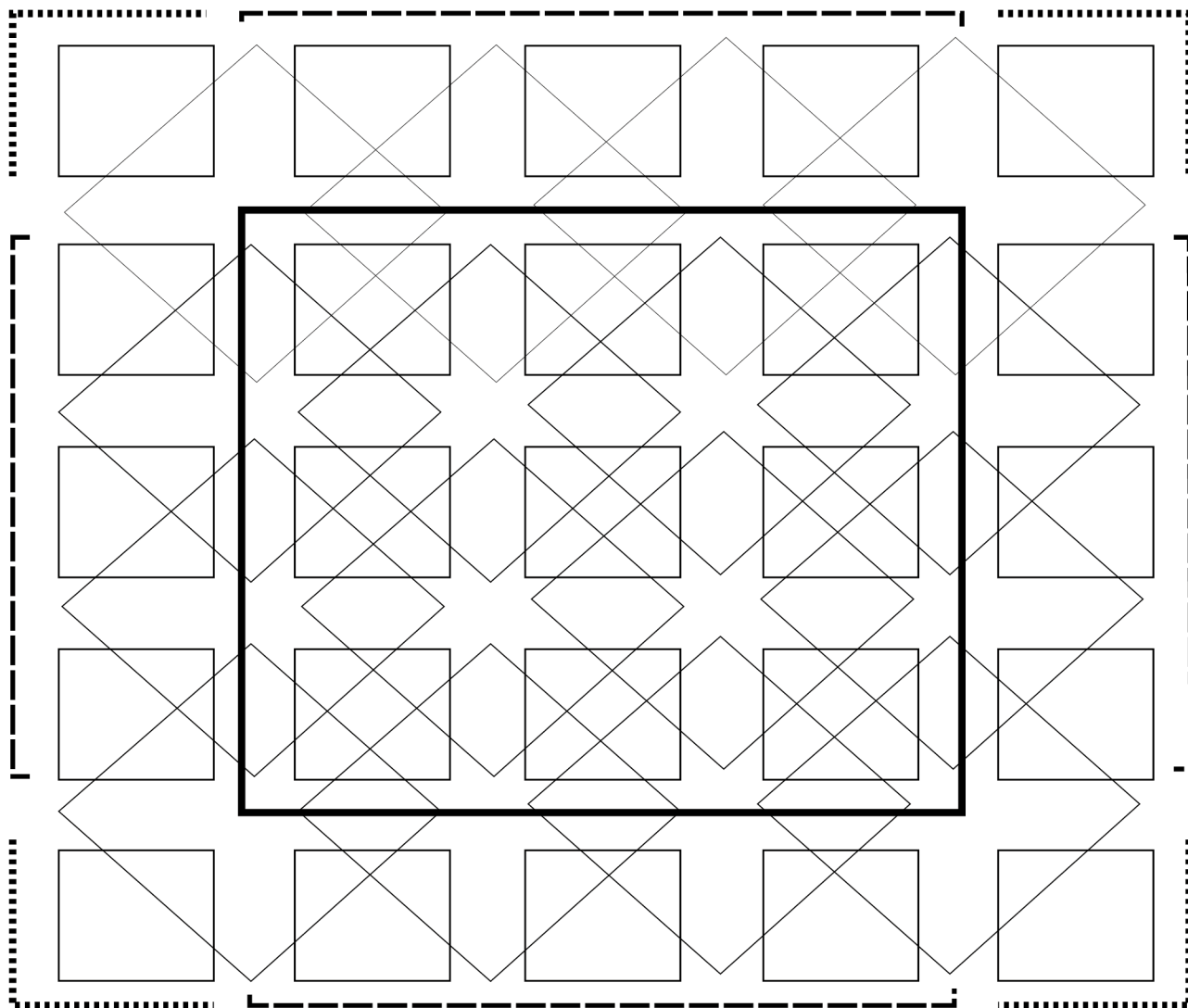
Comment s'entrecroisent les quatre types de liens sociaux ?

Carrés : unités sociales (individus ou groupes)

Losanges : les quatre types de liens sociaux



L'entrecroisement inégal des liens sociaux



Intérêt et limites de cette représentation graphique

- Elle permet de voir comment les liens sociaux traduisent une partie des inégalités et des formes de pouvoir et de domination dans chaque société.
- Mais elle considère les 4 types de liens de façon égale. Pas de hiérarchie entre eux.
- Or, ces quatre types de liens n'ont pas la même force normative dans chaque société.
- Les sociétés hiérarchisent les liens et s'appuient sur la prééminence de l'un d'entre eux pour fonder la régulation du régime d'attachement.
- **Comment construire une représentation graphique de cette force inégale des liens selon les sociétés ?**

Qu'est-ce qu'un régime d'attachement ?

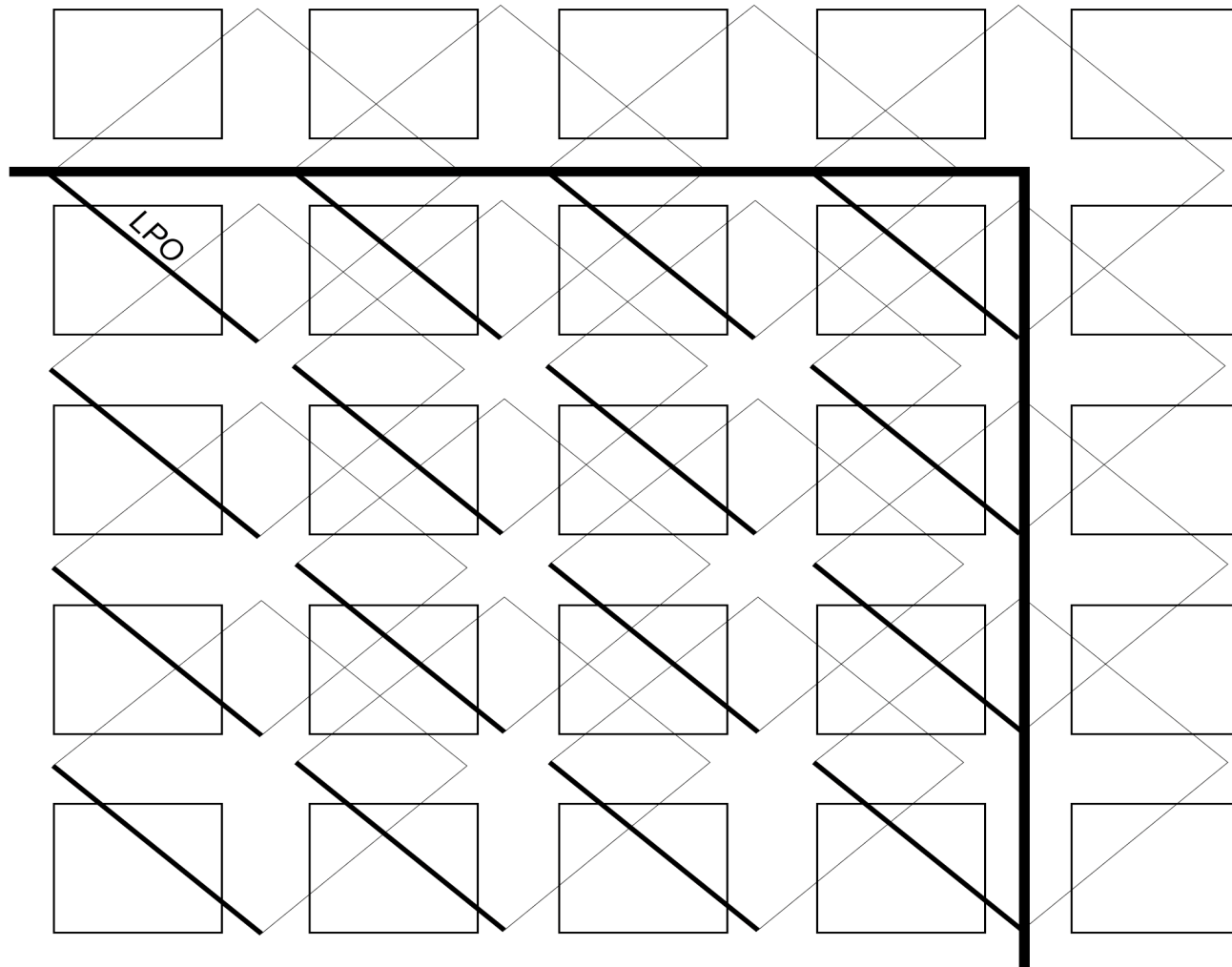
- La typologie des liens sociaux permet d'analyser comment ces derniers sont entrecroisés de façon normative dans chaque société et comment à partir de cet entrecroisement spécifique s'élabore la régulation de la vie sociale. C'est dans le sens de cette régulation sociale globale que l'on peut parler de différents régimes d'attachement. Un régime d'attachement a pour fonction de produire une cohérence normative globale afin de permettre aux individus et aux groupes de faire société, au-delà de leurs différenciations et de leurs rivalités. Cette cohérence normative est assurée par la prééminence d'un lien sur les autres.

Définition des différents régimes d'attachement

	Lien Prééminent	Type de morale prééminente
Régime familialiste	Lien de filiation	Domestique
Régime volontariste	Lien de participation électorale	Associative
Régime organiciste	Lien de participation organique	Professionnelle
Régime universaliste	Lien de citoyenneté	Civique

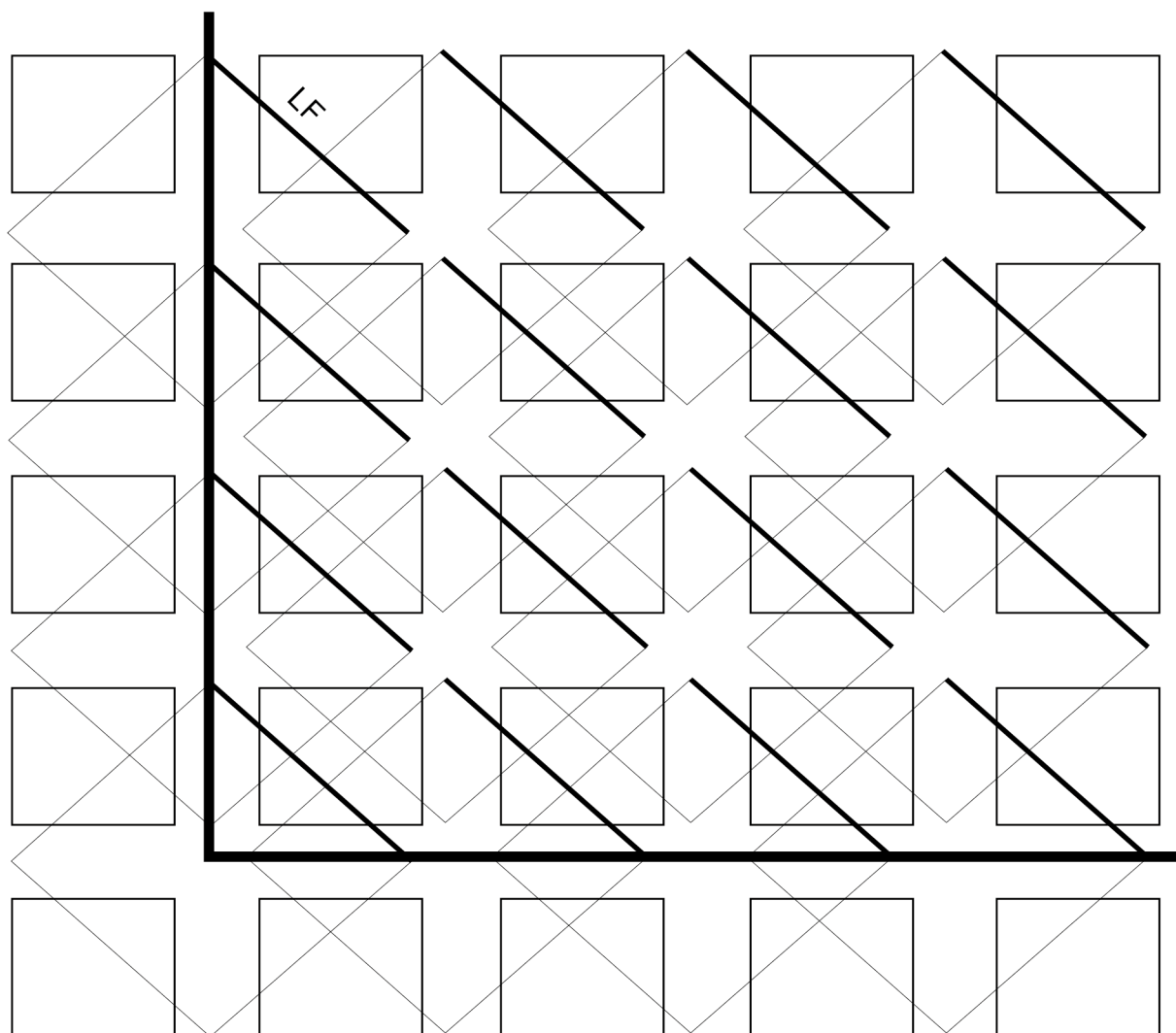
L'entrecroisement des liens sociaux dans un régime organiciste

Prééminence du lien de participation organique



L'entrecroisement des liens sociaux dans un régime familialiste

Prééminence du lien de filiation



4. Attachements et luttes sociales

La logique de la compensation

- **Principe** : compenser la faiblesse ou la rupture d'un lien par un autre
- Exemples : Chômeurs, personnes stigmatisées et discriminées

La logique de la conquête

- **Principe** : S'appuyer sur la force d'un lien pour en conquérir un autre
- **Exemples** : les « Gilets Jaunes » en France, les « Piqueteros » en Argentine

La logique de la domination

- **Principe** : S' appuyer sur la force d' un lien pour constituer une frontière morale et renforcer la domination
- **Exemple** : Cas des riches vivant dans des quartiers riches et ségrégués

5. Apports et implications de la théorie de l'attachement social

Apports de la théorie de l'attachement social

- 1. Les liens sociaux renvoient à des sphères normatives distinctes (types de morale)
- 2. Les liens sociaux constituent des formes inégales d'attachement des individus entre eux
- 3. Les sociétés nationales (ou les régions lorsqu'elles sont fortement autonomes) agencent de façon singulière les liens sociaux et les sphères correspondantes de la morale en les hiérarchisant.
- 4. Les régimes d'attachement constituent non seulement des formes différentes de régulation des solidarités, mais aussi des formes contrastées d'accès à une croissance inclusive, au bien-être de la population et au développement humain.

Implications théoriques

- 1. Dialogue constructif entre la psychologie et la sociologie (diversité des liens, liens qui oppressent et liens qui fragilisent)
- 2. Attachement social vs capital social
- 3. Régimes d'attachement et régimes de welfare
- 4. Discussion avec les économistes de la croissance et du développement

Implications pratiques pour l'intervention sociale

- **1.** Travailler sur l'entrecroisement de ces quatre types de liens en ayant conscience que les individus les plus fragilisés le sont en premier lieu du fait de la fragilité cumulative de ces quatre types de liens.

Implications pratiques pour l'intervention sociale

- **2.** Concevoir l'intervention en pensant avant tout à renforcer simultanément la protection **et** la reconnaissance, c'est-à-dire bâtir avec les personnes en difficulté des liens d'interdépendance qui libèrent et non pas des liens qui renforcent l'asymétrie de la relation et l'oppression.

Implications pratiques pour l'intervention sociale

- **3.** Accompagner les groupes exclus ou discriminés dans leurs luttres pour conquérir les liens essentiels dont ils sont dépourvus.
L'intervention sociale est en ce sens de nature politique.

Implications pratiques pour l'intervention sociale

- **4.** S'attaquer aux représentations sociales qui nourrissent la construction de frontières physiques et morales entre les groupes sociaux.

Implications pratiques pour l'intervention sociale

- **5.** Avoir pour horizon d'action la liberté et l'égalité des citoyennes et des citoyens dans l'espace public. C'est-à-dire avoir une conception la plus universelle possible de la solidarité humaine.

Merci de votre attention